

## Etude géomorphologique sur l'axe Cher entre le barrage de Larçay et la confluence avec la Loire

---

Dans les années 1970, le Cher a subi une série de travaux d'élargissement et de recalibrage de son lit sur le secteur de l'agglomération tourangelle. La diminution de sa capacité de transport sédimentaire, engendrée par ces modifications, a pour conséquence une accumulation des sédiments, notamment en amont des barrages de Rochepinard.

Conscients de cette problématique, par courriers respectifs du 30 novembre 2012 et du 3 juin 2013, le Maire de Tours et le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval ont sollicité l'Etablissement pour assurer le portage d'une étude visant à :

- appréhender le fonctionnement hydromorphologique du Cher au travers d'une modélisation de la dynamique sédimentaire depuis le barrage de Larçay jusqu'à la confluence avec la Loire,
- évaluer les impacts de cet ensablement sur le risque d'inondation encouru par la population et sur les usages de l'eau, notamment les activités nautiques,
- définir, le cas échéant, les modalités d'interventions pérennes et durables pour traiter cette problématique.

Il est proposé de donner un accord de principe favorable à ces sollicitations et de procéder au lancement d'un marché d'étude sur la base d'un cahier des charges rédigé par les services de l'Etablissement, en concertation avec les acteurs locaux (notamment les services de police de l'eau) et validé par la CLE.

La notification du marché correspondant ne pourra toutefois intervenir que sous réserve de la mobilisation d'ici là des co-financements envisagés de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des collectivités territoriales concernées, ainsi que du FEDER le cas échéant.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**